

**NORME CANADIENNE 24-101 SUR L'APPARIEMENT ET LE RÈGLEMENT DES
OPÉRATIONS INSTITUTIONNELLES**

Destinataires : Toutes les parties à l'appariement qui fournissent des ordres de négociation à/qui agissent au nom de/qui exécutent une opération avec :

CONSEILS EN PLACEMENT RAYMOND JAMES LTÉE

La présente déclaration est fournie conformément aux dispositions de la Norme canadienne 24-101 et de l'Instruction complémentaire sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles (la « Norme canadienne »). Elle s'applique à toutes les opérations qui sont visées par la Norme canadienne.

Nous confirmons que nous avons établi et que nous appliquons des politiques et des procédures pour réaliser l'appariement conformément aux dispositions de la Norme canadienne.

Signé le 20 février, 2017.



Marie-Noëlle Savoie
Chef de la conformité

**Conseils en placement Raymond James Ltée est une filiale en propriété exclusive de Raymond
James Ltée**

Scotia Plaza 40, rue King Ouest, C.P. 415, Toronto, ON M5H 3Y2 | 416-777-6418 | téléc. 416-777-7183